

QUEL AVENIR POUR LES MÉNAGES MARAÎCHERS ?

Claudine Dumbi¹, Benoît Lallau², Alphonse Roger Ntoto M'vubu³

Introduction

Les membres des ménages maraîchers des quartiers périphériques de Kinshasa et de Mbanza-Ngungu (à 150 km de la capitale congolaise) peuvent être qualifiés de « petits paysans périurbains ». « Paysans », car ils présentent des caractéristiques souvent attribuées à la paysannerie : étroite imbrication de la famille et de l'exploitation agricole, ancrage local, partage entre individualisation des pratiques et intégration dans des dynamiques collectives, relations souvent conflictuelles avec la société englobante, etc. « Petits », car l'activité maraîchère, aussi structurante qu'elle soit, reste pour la majorité une activité de survie. Beaucoup d'entre eux considèrent ainsi le maraîchage comme un substitut aux autres activités, dans le contexte de crise multiforme de la RDC. C'est le « *mayélé* », la capacité à la « débrouille » caractérisant les ménages congolais, qui fait émerger cette catégorie que constituent les néomaraîchers périurbains.

Mais, bien que « néo », ces maraîchers ont-ils un avenir ? Autrement dit, ce chapitre s'interroge sur la capacité des ménages maraîchers à faire face à l'adversité et à améliorer tant leurs conditions d'existence que leurs capacités productives. Notre étude porte donc, d'une part, sur l'identification de l'adversité à laquelle les ménages maraîchers sont confrontés, et, d'autre part, sur les pratiques adoptées pour y faire face, tant individuellement que par des mobilisations collectives. L'ampleur de cette adversité nous conduit donc à interroger la capacité des ménages à maintenir leur activité de maraîchage, tout en envisageant les conditions d'un tel maintien et celles permettant un dépassement du stade de la survie.

Pour ce faire, nous présentons, dans un premier temps, quelques éléments contextuels d'un maraîchage dit de « survie », les concepts mobilisés et la méthodologie du travail mené sur deux villes congolaises. Une deuxième section propose une caractérisation des ménages maraîchers, fondée sur les revenus dégagés. Une troisième section présente les différents risques,

¹ Docteur au Clersé, Université de Lille.

² Maître de conférences HDR, Clersé, Université de Lille.

³ Professeur, Université de Kinshasa.

commerciaux, productifs, familiaux, et une quatrième section expose les pratiques adoptées par ces ménages pour y faire face. Enfin, la dernière section se concentre sur la principale incertitude vécue, l'insécurité foncière, qui hypothèque l'avenir d'une majorité de ces ménages maraîchers, en dépit de tentatives de mobilisations collectives.

1. Étudier le maraîchage en RDC : éléments de cadrage

1.1. L'importance d'une agriculture urbaine et périurbaine

En dépit de son potentiel agricole important, la RDC n'arrive pas à satisfaire la demande alimentaire intérieure et importe de nombreuses denrées agricoles. Le pays recourt à des importations massives, lesquelles ne permettent pas de réduire la prévalence de l'insécurité alimentaire. Lebailly *et al.* (2015) certifient que ces importations de produits alimentaires ont aujourd'hui pour effet de couper les producteurs agricoles congolais des marchés principaux pour la vente de leurs produits, ce qui a entraîné une baisse de la productivité agricole, la grande majorité des producteurs ayant opté pour une stratégie d'autosuffisance, ne commercialisant que le surplus occasionnel de leur production. Bien qu'il soit très difficile d'obtenir des statistiques fiables en la matière (WFP 2014), il apparaît que la capitale congolaise n'échappe pas à ce problème d'insécurité alimentaire. Il est depuis fort longtemps difficile de se nourrir dans Kinshasa, tant du fait du manque de revenus que des problèmes d'approvisionnement. Le maraîchage constitue, dès lors, une modalité de réponse essentielle pour pallier ce manque ; il est à la fois source de revenus pour les sans-emploi et source d'approvisionnement de proximité pour les urbains. Il peut ainsi être qualifié de pratique de survie, dans la mesure où il assure la subsistance de ceux qui en vivent et de ceux qu'il permet de nourrir (Lallau & Dumbi 2007a).

Si le maraîchage a commencé à prendre une certaine ampleur avec l'urbanisation, il n'était toutefois pas considéré comme une activité de subsistance par la population. Les maraîchers pratiquaient cette activité non pas pour leur alimentation, mais pour la vente aux Européens, chez qui l'écoulement était assuré immédiatement après la récolte. Ainsi, le centre maraîcher de Kimbanseke a été créé par un Belge, Voldeken, avec comme mission principale l'approvisionnement des expatriés belges en légumes frais. À Ndjili fut aussi créé un centre de commercialisation de produits maraîchers et fruitiers (CECOMAF) grâce à la coopération française. Depuis lors, beaucoup de projets se sont succédé pour appuyer le centre, dont, en 1987, le projet d'appui aux associations de maraîchers de Kinshasa (PASMAKIN), chargé de l'encadrement des maraîchers.

Cette activité a également été adoptée en dehors de Kinshasa. À Mbanza-Ngungu (Bas-Congo), les cultures maraîchères ont été initiées un peu avant

1940, sous l'impulsion de colons belges et avec le soutien des autorités. Les colons imposaient cette activité aux habitants des villages voisins dans le but de ravitailler les expatriés. D'activité destinée à satisfaire les besoins en légumes frais de quelques élites, le maraîchage est devenu progressivement une activité essentielle à la survie tant des producteurs que des consommateurs. En outre, si le maraîchage était autrefois presque exclusivement réservé aux femmes (Mianda 1996), il est désormais pratiqué par une majorité d'hommes, alors que les opportunités d'emplois se sont raréfiées dans les activités industrielles et de service.

Cette pratique s'opère en pleine ville, dans les moindres espaces libres (en bordure d'artères routières et parfois même dans les parcelles d'habitation), comme dans les zones périphériques qu'offrent notamment Mbanza-Ngungu, moins contraintes par l'espace disponible. En 2001, Kinkela estimait à quelque 30 000 le nombre de maraîchers à Kinshasa même (Kinkela 2001). L'absence de statistique fiable ne permet pas d'actualiser cette donnée, mais l'importance de cette activité pour la sécurité alimentaire, la création d'emplois et de revenus conduit les organisations internationales et les pouvoirs publics à tenter de la soutenir.

Depuis l'an 2000, le Service national d'appui au Développement de l'Horticulture urbaine et périurbaine (SENAHUP) travaille avec des associations professionnelles de maraîchers afin de répondre à la demande croissante en légumes et fruits. Il intervient également à Mbanza-Ngungu, sous l'appellation « HUP » (Projet d'appui au développement de l'Horticulture urbaine et périurbaine), avec la même mission. Citons encore les activités du Réseau de l'Agriculture urbaine de Kinshasa (RAUKIN), qui se conçoit comme une plateforme de réflexion et de coordination des activités maraîchères tout en soutenant la lutte contre l'insécurité alimentaire. Le maraîchage apparaît donc bel et bien comme une illustration de la « débrouille » des Congolais (Trefon 2004), qui sont confrontés à une crise prolongée. Mais la question se pose : le maraîchage peut-il dépasser le stade de la « débrouille » ? Autrement dit, peut-il permettre aux maraîchers d'améliorer leurs conditions d'existence actuelles et à venir ? Notre analyse tend à répondre à ce questionnement, en se focalisant sur l'avenir des producteurs.

1.2. Cadrage conceptuel

C'est par le prisme d'un cadre conceptuel inspiré des *sustainable livelihoods* et fondé sur la notion de vulnérabilité, que nous approchons, dans un premier temps, la problématique. Ce cadrage s'applique à ce que nous appelons le « ménage maraîcher », un ménage dont, d'une part, le chef est lui-même maraîcher – et non un salarié ou un manœuvre agricole – et qui, d'autre part, tire l'essentiel de ses revenus de cette activité. Le maraîchage n'est donc pas pratiqué ici par souci d'autosubsistance (même s'il peut

contribuer à l'alimentation du ménage), mais essentiellement dans le but de générer des revenus ; il constitue le pivot des moyens d'existence (ou *livelihoods*) du ménage.

1.2.1. Les moyens et conditions d'existence du ménage

Nous mobilisons ici la notion de *livelihood*, ou « moyen d'existence » : « *A livelihood comprises the capabilities, assets (stores, resources, claims and access) and activities required for a means of living* » (Chambers & Conway 1991 : 6). Les moyens d'existence sont considérés comme durables lorsqu'ils permettent aux individus de limiter leur vulnérabilité : « *A livelihood is sustainable which can cope with and recover from stress and shocks, maintain or enhance its capabilities and assets, and provide sustainable livelihood opportunities for the next generation, and which contributes net benefits to other livelihoods at the local and global levels and in the short and long term* » (*ibid.*). Ellis et Wlodhama (2005) lient explicitement les *livelihoods* à la résilience, considérant cette dernière comme « *livelihood security* ». Ils l'opposent ainsi à la vulnérabilité, entendue comme une insécurité de ces moyens d'existence.

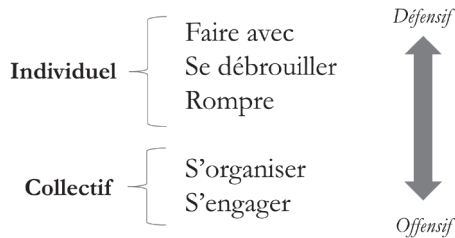
Le dernier développement en date de cette approche, qui fait écho à la problématique abordée ici, est celui des « *secure livelihoods* ». Il s'agit alors d'étudier des situations où il ne peut être question de soutenabilité, puisque les moyens d'existence sont affectés par un conflit, par une crise prolongée, ou par une menace particulièrement marquée, foncière par exemple (Carpenter *et al.* 2012). Ceci nous renvoie aux situations observées au sein du maraîchage congolais, et donc à notre questionnement, celui de la possibilité de perpétuer cette activité face à l'adversité.

Notre grille d'analyse peut donc se formuler ainsi : les moyens d'existence d'un ménage nécessitent une combinaison d'actifs ainsi qu'un système d'activités et d'agencement. Il convient tout d'abord de disposer d'actifs matériels et immatériels, évalués tant en termes de dynamiques de dotations (capitalisations/décapitalisations) qu'en termes de conditions d'accès, afin d'intégrer les questions de pouvoir et d'institutions. Un système d'activités permet d'articuler l'activité principale, que constitue le maraîchage, aux éventuelles autres activités productives du ménage (élevage, transformation, commerce, travail salarié, etc.). Avec une certaine dynamique d'agencement des membres du ménage, la dimension individuelle peut être prise en compte (les aspirations et perceptions de chacun, notamment par rapport aux risques) ainsi que la dimension collective, ce qui implique des modalités de coordination et de décision au sein de ce collectif élémentaire que représente le ménage. Ces moyens d'existence autorisent, dès lors, la mise en œuvre de stratégies susceptibles de favoriser les conditions d'existence des ménages.

1.2.2. La vulnérabilité du ménage

Le contexte de crise que connaît la RDC nous conduit à mobiliser la notion de vulnérabilité dans le cadre de notre analyse. Ce recours est récurrent en sciences sociales (Revet 2011), même si la notion de vulnérabilité a connu une forme de glissement, du politique au technique, de la radicalité à l'apparente neutralité d'une science économique concentrée sur un sujet abstrait. Ainsi, sa portée macrosociale s'est largement estompée durant les années 2000, alors que les économistes s'en emparaient en l'abordant essentiellement dans une perspective microéconomique, comme extension en dynamique des analyses de la pauvreté (Lallau 2008). Les individus devant faire face aux risques se heurtent souvent à l'impossibilité d'agir lorsqu'ils se situent en dessous du seuil de pauvreté (Dercon 2005).

Figure 1 : les pratiques du ménage, du fatalisme à l'engagement politique



Source : Lallau & Droy 2014.

La vulnérabilité, entendue comme la fragilité structurelle des ménages face à l'adversité, est analysée au travers de trois dimensions distinctes : l'évolution des moyens et conditions d'existence, l'impact de l'environnement économique et institutionnel ainsi que la nature et les résultats des pratiques permettant de « faire face ». Ces pratiques peuvent alors être analysées de manière un peu moins technique et plus politique. Il s'agit, en particulier, d'ajouter aux actions individuelles des pratiques collectives afin de passer d'une acceptation fataliste de l'adversité à un engagement dans des mobilisations collectives. Le « faire avec » combine une volonté de continuité des activités du ménage, un ajustement à la baisse de ses aspirations, une diversification défensive, des restrictions au sein du ménage, etc. La « débrouille » relève ainsi d'une adaptation au quotidien (Lallau & Dumbi 2007b). Le « mayélé » de Kinshasa constitue à ce titre une réponse adaptée à l'adversité, en cela qu'il permet de tirer parti de ce qui semble accessible à court terme, sans remettre en question les causes structurelles de cette adversité. La rupture allonge l'horizon temporel de l'adaptation, puisqu'elle induit un changement d'activité dominante, de mode de vie,

de lieu de résidence. Mais la capacité à affronter l'adversité passe aussi par une action collective, tantôt d'ordre technico-économique (s'organiser pour commercialiser, acheter, etc.), tantôt d'ordre politique (défendre des intérêts ou des droits partagés, lutter contre les causes structurelles de l'adversité).

1.2.3. Options méthodologiques

Ce cadre conceptuel a orienté le travail de terrain mené dans deux zones distinctes, représentatives de la dualité du maraîchage approvisionnant majoritairement le marché de Kinshasa. Il s'agit d'une part, bien évidemment, des sites maraîchers de la province de Kinshasa, et d'autre part, de ceux de Mbanza-Ngungu, dans le Bas-Congo, à quelque 150 km du centre de la capitale. À Kinshasa, nous avons retenu les sites maraîchers de Funa, Kimbanseke, Kimwenza, Lemba Imbu et Tshuenge, car ils sont comptés parmi les sites qui approvisionnent le plus la ville de Kinshasa en légumes frais. Et à Mbanza-Ngungu, nous avons visité les sites de Loma et Zamba, car ce sont les deux grands sites qui approvisionnent certes Mbanza-Ngungu, mais aussi et surtout Kinshasa, et au-delà, la ville de Matadi, le Kabinda et l'Angola. Notre étude s'est déroulée de la mi-février à la mi-mai 2014 et de début janvier à fin mars 2015. Elle s'est opérée en trois étapes : des entretiens collectifs, des entretiens avec des chefs coutumiers et des personnes ressources, et enfin, des questionnaires individuels.

Deux entretiens collectifs ont été organisés sur chaque site, réunissant à chaque fois 8 hommes et 8 femmes. Au total, donc, 14 réunions, 10 à Kinshasa et 4 à Mbanza-Ngungu ont impliqué 224 personnes. Les sujets abordés concernent l'importance du site, les conditions de production et de commercialisation, la question foncière et l'action collective. 5 entretiens individuels ont été réalisés avec les responsables de différentes associations de maraîchers et 2 avec des chefs coutumiers. Les entretiens ont essentiellement porté sur les difficultés rencontrées, en particulier par rapport à la question foncière. Cette question est, en effet, centrale dans les préoccupations exprimées lors des entretiens collectifs et individuels, à tel point que les enquêtes tendent à revenir sur l'aspect foncier, même lorsque le sujet abordé est tout autre. Avant de débiter l'enquête quantitative, le questionnaire d'enquête a fait l'objet d'un test auprès de 2 maraîchers dans chaque site cible. L'enquête quantitative a été menée auprès de 210 maraîchers, 30 sur chacun des sites. Le questionnaire s'articule autour des grands points ci-après : l'identification de l'enquêté et du chef de ménage ; les caractéristiques du ménage ; le système de production et d'activités ; la situation économique du ménage ; l'organisation du circuit de commercialisation et de la filière ; l'implication dans les dynamiques collectives.

2. Que sont les ménages maraîchers ?

En dépit des difficultés liées à l'insécurité et à la réticence de certains maraîchers à répondre à nos questions, nous avons pu recueillir une grande quantité d'informations, à même d'éclairer notre réflexion sur l'avenir des ménages maraîchers alimentant Kinshasa. Les résultats de notre enquête nous ont ainsi permis d'esquisser une première typologie de ces ménages. Nous restituons une partie des données recueillies dans ce chapitre.

2.1. Une typologie fondée sur le revenu

Le revenu généré par le maraîchage peut-il contribuer aux moyens d'existence des ménages ? Pour répondre à cette question, les ménages cibles ont été catégorisés en fonction de leur revenu mensuel, présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : catégorisation des ménages

En survie	Précaires	Aisés
< ou = 58 000 FC*	> 58000 FC	= ou > 124 000 FC
67 soit 32 %	101 soit 48 %	42 soit 20 %

*Un dollar américain équivaut à 910 FC en date du 15 mars 2014, quand l'enquête a été effectuée.

Trois principaux critères ont été mis en exergue pour déterminer cette catégorisation. Il s'agit premièrement de l'unité des dépenses moyennes du panier de consommation. En outre, ce panier de consommation est constitué des dépenses mensuelles de produits alimentaires effectuées par les ménages. Il faut noter qu'il y a aussi un forfait pour la santé et la scolarité ainsi que les dépenses engagées pour la communication (téléphone portable). Le deuxième critère de catégorisation porte sur la taille des ménages, et le troisième, sur le revenu. Les calculs d'échelle d'équivalence qui nous ont permis d'établir cette catégorisation ont été effectués avec le modèle d'échelle d'équivalence d'Oxford et l'ancienne échelle de l'OCDE (OCDE 2010).

2.2. Choix des critères

Le choix des critères du classement s'est opéré en fonction des besoins primordiaux des ménages. Il s'avère que la sécurité alimentaire est la préoccupation première de toutes les personnes que nous avons rencontrées lors de *focus groups*, des enquêtes individuelle et qualitative. Dans ce cas, nous considérons le panier de consommation comme un indicateur d'enjeux,

car c'est la satisfaction des besoins alimentaires qui conduit les ménages à entreprendre l'activité maraîchère. Par ailleurs, la taille du ménage constitue également un critère indispensable : plus la taille de la famille est grande, plus il est difficile d'en satisfaire les besoins alimentaires.

Les différents éléments du panier de consommation d'un ménage

Le panier ménager correspond au niveau de revenu mensuel nécessaire pour assurer les besoins alimentaires (charbon de bois, bassine de manioc, bassine de maïs, huile, poisson (chinchard), viande, légumes, pain, sucre, épices), auxquels s'ajoutent les dépenses en habillement, logement, communication, transport, les forfaits pour la santé et l'éducation. Ce sont des dépenses indispensables à la survie des ménages maraîchers enquêtés.

Selon les ménages ciblés, les articles cités ci-dessus sont considérés comme les premiers besoins devant être satisfaits pour mener une survie plus ou moins équilibrée. Chaque ménage remplit son panier avec des produits de bonne ou de moindre qualité selon son niveau de revenu.

3. L'adversité au quotidien

Les auteurs du manuel *Reaching Resilience* (Heijmans *et al.* 2014) déclarent que « [p]our s'assurer que les interventions seront pertinentes, adaptées et perçues comme une priorité par les populations, il est important d'explorer et d'analyser le paysage des risques des populations. Le "paysage des risques" renvoie à la large gamme de risques auxquels les populations sont exposées, le cas par exemple des catastrophes naturelles, mais aussi des risques qui résultent des maladies, de la famine, du chômage, du droit foncier non garanti ou de la violence. »

De ce fait, les maraîchers enquêtés évoquent trois types de risques majeurs auxquels ils sont confrontés : ceux liés à la commercialisation, les risques personnels ainsi que ceux liés à la production.

3.1. Les risques commerciaux

Selon les maraîchers enquêtés, la commercialisation est une phase très importante de leur activité. Malheureusement, le système de commercialisation est contrarié par un ensemble de risques qui affectent leur revenu.

3.1.1. Le primat des revendeuses à Kinshasa

D'une part, le risque est lié au fait de n'avoir qu'un seul type de clients : les « revendeuses », appelées « *mama ya ndunda* », qui achètent surtout à crédit et parfois rechignent à payer. D'autre part, la saisonnalité est également considérée comme un facteur déterminant dans la chute des prix. On

constate, en effet, une augmentation de l'offre sur le marché entre les mois de janvier et février, mai et juin ainsi que juillet et août, ce qui induit une chute des prix de vente. Par ailleurs, il faut prendre en compte la saison durant laquelle certains fruits mûrissent (telles que la mangue et le safou), car les *mama ya ndunda* privilégient la vente des fruits durant cette saison. Ces périodes défavorables pour les maraîchers sont appelées « *bitula* » alors que les périodes plus favorables sont nommées « *bitimwa* ». Par ailleurs, le prix de vente baisse beaucoup durant la rentrée scolaire, car le pouvoir d'achat est très faible à cette période en raison du paiement des écolages.

3.1.2. La pratique de vente dans les sites Mbanza-Ngungu

Le risque de vente à crédit aux revendeuses concerne essentiellement les maraîchers de Kinshasa. Ceux de Mbanza-Ngungu vendent plutôt leurs produits aux revendeuses de Kinshasa et d'ailleurs (Brazzaville, Angola, Matadi, Kabinda). Ils se rendent ainsi dans la capitale ou y envoient leurs épouses vendre pendant la période de surproduction, ce qui leur permet de garder un certain équilibre lorsque le prix baisse sur le marché. Il s'agit toutefois d'une pratique très peu répandue, quel que soit le type de maraîcher. En général, c'est très rare que la vente ne passe pas par les revendeuses : comme il ressort dans les résultats de l'enquête que 100 % des « maraîchers de survie » vendent leurs productions aux revendeuses, 96 % des précaires et 100 % des aisés passent par le même circuit pour parvenir à vendre leurs produits. Les maraîchers estiment ne pas avoir d'autres options pour écouler leurs produits. Quant au prix de vente, il est fixé par le vendeur (exploitant), souvent sans consultation des autres producteurs. Ils tiennent tout simplement compte des négociations des *mamans ya ndunda* tout en ignorant le prix final attribué à leurs produits, car les revendeuses ne leur donnent jamais la vraie information.

La qualité des produits, la dimension des plates-bandes et la période de vente sont des facteurs indispensables qui influencent le prix. De ce fait, cette contrainte de baisse de prix devient une arme de négociation pour les revendeuses : en cas de désaccord sur le prix, celles-ci adoptent une stratégie de repli. Au bout de quelques jours, les producteurs sont obligés de les poursuivre. Et, se trouvant ainsi en position de force, les revendeuses « cassent » davantage le prix sous le prétexte que la qualité des produits s'est dégradée. Elles vont même jusqu'à arguer que si elles acceptent de prendre des produits d'une qualité inférieure, c'est par pitié pour les producteurs et non pour en tirer profit. De ce fait, les risques liés à la commercialisation, en particulier la chute des prix de vente des produits, découragent souvent les producteurs et les poussent même à abandonner l'activité.

3.1.3. À Mbanza-Ngungu : les aléas du transport

Les modalités de commercialisation des maraîchers de Mbanza-Ngungu diffèrent quelque peu de ceux de Kinshasa. Mbanza-Ngungu emploie des

« courtiers », c'est-à-dire des jeunes gens qui guident les revendeuses chez le producteur. Les courtiers touchent une commission de la revendeuse et du maraîcher. De petits garçons appelés « torcaires » transportent, quant à eux, les bottes de ciboulette jusqu'à l'arrêt du bus. Le transport constitue également un goulot d'étranglement du circuit de commercialisation. Les maraîchers de Mbanza-Ngungu qui vont vendre leurs produits à Kinshasa l'ont confirmé : les conditions sont pénibles et la surcharge est une pratique courante. À l'intérieur des véhicules, les voyageurs et les bagages s'entassent. La surcharge est aggravée par l'insuffisance des équipements et le mauvais état du matériel roulant (absence de banquette, fermeture difficile des portières, qui sont parfois retenues à l'aide de lanières en caoutchouc ou simplement par le « contrôleur », défectuosité des freins, insuffisance des suspensions, etc.). Dans ces conditions, pannes et accidents sont inévitables et fréquents.

3.2. Les risques productifs

3.2.1. Une activité très exposée aux aléas

Les risques et contraintes affectant la production maraîchère dans nos sites d'investigation sont nombreux : inondation après débordement des rivières, érosion, attaques de parasites, manque d'intrants et de matériels. Mais il convient de remarquer que ces désagréments varient d'un site à l'autre. L'exploitation de terres marginales expose davantage les maraîchers aux risques naturels, qui peuvent conduire à leur abandon. Les risques naturels et ceux liés à la production remettent ainsi en question l'activité maraîchère dans les sites concernés. Les risques les plus rencontrés par les maraîchers sont d'ordre productif : le manque d'intrants et de matériels ainsi que l'usage de deux arrosoirs (activité fatigante exposant les producteurs au risque de maladie).

Tableau 2 : principales difficultés liées à la production

	Kinshasa	Mbanza-Ngungu
Manque d'intrants (fiente, semences, outils)	56,5 %	19,8 %
Attaques des ravageurs	33,5 %	24,1 %
Manque d'eau	3 %	29 %
Insuffisance d'assistance technique	7 %	27,1 %
Total	100 %	100 %

Les intrants sont constitués de matière organique (telle que la fiente de poules) et représentent un facteur déterminant de la production. Les maraîchers emploient souvent le terme « fumier ou fiente de poules » pour désigner

la matière organique. On constate que 56,5 % des personnes interviewées sur les sites de Kinshasa éprouvent des difficultés à s'approvisionner en fiente de poules. Il en va de même pour les maraîchers de Mbanza-Ngungu : 19,8 % des enquêtés se plaignent du problème d'approvisionnement en intrants, ce qui défavorise leur production. Signalons que certains sites de Kinshasa sont localisés dans un environnement doté de fermes avicoles, comme le site de Kimwenza, qui compte des exploitations avicoles appartenant aux communautés religieuses et à certains expatriés (Libanais, Indiens, etc.) dont les terres étaient jadis détenues par les maraîchers. En dépit de la proximité des maraîchers de Tshuenge avec la ferme présidentielle de N'sele, l'approvisionnement en intrant pose problème, en raison d'un manque de moyens financiers. Par ailleurs, les sites de Funa, Cecomaf, Lemba Imbu, Loma et Zamba n'échappent pas à cette difficulté.

3.2.2. L'utilisation de compost

Notons que l'usage du compost est presque inexistant, car sa fabrication exige beaucoup d'opérations et de temps (de 3 à 4 mois). Cette pratique pourrait pourtant s'avérer très avantageuse pour les maraîchers : d'une part, elle est moins coûteuse, et, d'autre part, elle favoriserait l'amélioration de la structure et de la fertilité du sol. Cependant, les producteurs ne peuvent s'engager dans ce genre de technique à long terme. En effet, les besoins des maraîchers nécessitant des résultats immédiats, ceux-ci ne peuvent se risquer à une irrégularité des ventes à laquelle l'usage du compost les conduirait. Ainsi, l'inaccessibilité à la matière organique renforce encore davantage l'incertitude des maraîchers quant à leur production, car lorsque le sol n'est pas bien fertilisé, les légumes jaunissent et perdent toute leur valeur commerciale. Cet état de fait confirme que le maraîchage de survie se caractérise actuellement par le court terme et les besoins immédiats.

3.2.3. L'insécurité

Certains maraîchers exercent leur activité dans un environnement déterminé par l'insécurité et le vol. Tous les maraîchers de Lemba Imbu déclarent qu'ils sont continûment menacés par les *Kuluna*⁴ : « Nous avons peur des jeunes gens qu'on appelle "*Kuluna*", car ils tuent facilement les gens à la machette. Nous ne savons pas si nous devons continuer à faire cette activité maraîchère ou pas, car c'est trop risqué maintenant, mais c'est le seul moyen de vivre que nous avons ». Par ailleurs, les maraîchers du site de Zamba se sentent aussi en insécurité, le site étant localisé près d'un camp militaire Ebeya.

⁴ Les jeunes délinquants qui dépouillent et tuent en cas de résistance des passants dans les rues de Kinshasa.

3.3. La précarité des conditions d'existence

3.3.1. La pauvreté du régime alimentaire

La sécurité alimentaire des ménages maraîchers dépend essentiellement de la production et de la vente des légumes. Tous les producteurs pratiquent le maraîchage pour subvenir aux besoins alimentaires de leur ménage : « c'est juste pour pouvoir nourrir les enfants que nous faisons le maraîchage », soulignent ainsi certains enquêtés lors des entretiens collectifs.

Tableau 3 : répartition des enquêtés par nombre de repas consommés par jour

	En survie (N = 67)	Précaires (N = 101)	Aisés (N = 42)
1 repas par jour	28,4 %	16,8 %	-
2 repas par jour	71,6 %	82,2 %	73,8 %
3 repas par jour	-	1 %	26,2 %
Total	100 %	100 %	100 %

Le nombre de repas consommés par jour est un critère pertinent pour évaluer la sécurité alimentaire des ménages. Une majorité de ménages mange deux fois par jour en moyenne ; seuls les ménages aisés peuvent envisager trois prises de nourriture quotidiennes, tandis qu'une part non négligeable de maraîchers en conditions de survie ou en situation de précarité doit se contenter d'un seul repas. Ces résultats concordent avec les études menées par PAM & INS (2008), lesquelles ont montré que la plupart des ménages en RDC bénéficie de deux repas quotidiens.

3.3.2. Les aléas

Les principales difficultés rencontrées par les ménages sont liées à l'alimentation, aux deuils, au manque de revenus, aux maladies et à l'éducation des enfants. Le tableau 4 présente l'importance relative de ces difficultés selon les niveaux de vie.

Lors des entretiens avec les maraîchers, nous avons demandé à ceux-ci d'identifier les principales difficultés auxquelles ils avaient été confrontés au cours des trois mois ayant précédé l'enquête. Les résultats de cette enquête confirment que les ménages plus aisés parviennent à faire face plus facilement aux difficultés de la vie tout en satisfaisant leurs besoins fondamentaux.

Tableau 4 : répartition des ménages selon leurs principales difficultés

	En survie (N = 67)	Précaires (N = 101)	Aisés (N = 42)
Alimentaire	32,8 %	28,7 %	7,1 %
Deuil	7,5 %	6,8 %	40,5 %
Manque de revenus	34,3 %	36,6 %	16,7 %
Maladies	3 %	11,9 %	33,3 %
Scolarité des enfants	22,4 %	16 %	2,4 %
Total	100 %	100 %	100 %

4. Affronter l'adversité

La personne en situation de pauvreté doit s'adapter aux risques élevés qu'elle encourt, aux lourdes contraintes que fait peser sur elle l'environnement. Ainsi, les maraîchers savent faire preuve de résilience devant le cortège de risques auxquels ils sont exposés au quotidien. Nous décrivons ici les stratégies adoptées par les ménages en réponse à l'adversité ambiante.

4.1. Des pratiques individuelles à portée limitée

Devant l'adversité, les pratiques individuelles adoptées varient selon les conditions de vie des ménages. Il se dégage de notre enquête que la majorité des ménages a recours à une stratégie de réduction de la quantité de nourriture attribuée aux adultes afin de résoudre le problème lié à l'alimentation.

Tableau 5 : répartition des ménages selon les stratégies adoptées en cas de manque de nourriture

	En survie (N = 67)	Précaires (N = 101)	Aisés (N = 42)
Supprimer un repas	7,5 %	13,9 %	14,3 %
Nourrir uniquement les enfants	7,5 %	5,9 %	-
Réduire la quantité de nourriture chez les adultes	64,1 %	61,4 %	64,3 %
Demander de l'aide à la famille	20,9 %	18,8 %	21,4 %
Total	100 %	100 %	100 %

Source : ces résultats correspondent à l'étude qui a été menée par Action contre la faim en 2009.

La stratégie de nourrir uniquement les enfants est également observée dans les catégories en survie et situation de précarité. Toutes les catégories déclarent toutefois faire ou avoir déjà fait l'impasse sur un repas. Par ailleurs, une certaine solidarité s'établit entre les familles, bien que le pourcentage de ceux qui la pratiquent en situation de survie soit plus faible.

« Les stratégies d'adaptation sont des réponses temporaires destinées à réduire ou à minimiser les effets d'un événement stressant ou d'une situation défavorable où l'accès alimentaire est anormalement perturbé, par exemple lors d'une sécheresse, d'inondations, d'un séisme ou d'une activité militaire. Les mécanismes de détresse, également nommés mécanismes de crise ou de survie, dans leur forme la plus radicale, sont des mesures prises par les ménages en réponse à une crise grave. Ils sont globalement irréversibles et préjudiciables à la subsistance et la dignité des individus. Ils peuvent nuire de manière permanente à l'avenir de leur sécurité alimentaire et de leur subsistance. Ils sont une forme extrême de la stratégie d'adaptation » (ACF 2009 : 102).

Généralement, la catégorie des aisés est la seule qui diversifie ses activités dans le but d'augmenter ses revenus. La vente de légumes demeure par ailleurs l'une des principales stratégies permettant aux ménages de résoudre les problèmes liés à la survie, comme l'indique le tableau 6.

Tableau 6 : stratégies adoptées par les ménages face aux difficultés

	En survie (N = 67)	Précaires (N = 101)	Aisés (N = 42)
Vente de légumes	34 %	50,7 %	41,6 %
Emprunt	22 %	32,8 %	5 %
Aide familiale	8 %	11,9 %	9,9 %
Diversification des activités	-	-	34,7 %
Vente des biens du ménage et de production	3 %	4,5 %	8,9 %
Total	100 %	100 %	100 %

Au regard des résultats consignés dans le tableau ci-dessus, on constate de fait que toutes les catégories comptent d'abord sur la vente de légumes pour faire face aux difficultés quotidiennes. Par ailleurs, on remarque que 34,7 % des aisés diversifient leurs activités afin de bénéficier d'une source de revenus complémentaire. Ces résultats rejoignent ceux d'Olivier de Sardan (2011). Dans de nombreux cas, la vente des biens permet également d'accéder à un revenu supplémentaire pour affronter l'adversité : il s'agit de

la vente de biens personnels, de biens de production ou de terres. Ces stratégies entraînent cependant une dégradation de l'aptitude future des ménages à subvenir à leurs besoins et à pallier les difficultés à venir.

Le tableau 7 dégage, quant à lui, les différentes stratégies mises en place pour lutter contre les difficultés relatives à la production.

Tableau 7 : stratégies pour faire face aux difficultés liées à la production

	En survie (N = 67)	Précaires (N = 101)	Aisés (N = 42)
Travail en groupe	27,9 %	11,1 %	33,3 %
Autoproduction	44,3 %	40,8 %	38,9 %
Emprunt de semences	16,7 %	25,9 %	11,1 %
Métayage	11,1 %	22,2 %	16,7 %
Total	100 %	100 %	100 %

4.2. Stratégies pour contrer le manque de semences

Les semences de légumes exotiques sont importées en totalité par les petites maisons sur place. Selon les données dont nous disposons, les semences de légumes locaux sont produites par 40,3 % d'individus en situation de survie, 40,7 % d'individus en précarité et 38,9 % des aisés. Malheureusement, la qualité de ces semences laisse parfois à désirer, en raison des conditions de reconditionnement et de conservation inadéquates. Notons qu'il existe aussi des vendeurs ambulants d'intrants agricoles (semences, outillage, engrais et produits phytosanitaires) qui circulent à travers les sites maraîchers. Compte tenu des conditions climatiques, les deux sites de Mbanza-Ngungu sont classés parmi les plus grands producteurs de semences de ciboulette.

L'élevage : une solution ou un complément ?

L'élevage est pratiqué par toutes les catégories sociales. Le type d'élevage varie cependant considérablement selon le niveau de vie des ménages (tableau 8).

Cette répartition peut s'expliquer par le fait que la catégorie en survie et les individus en précarité ont tendance à élever des animaux plus accessibles, dont les besoins alimentaires sont limités, tels que les poules et canards. Il s'agit, dès lors, d'un élevage de précaution, la vente de quelques sujets permettant de résoudre les situation d'urgences.

Tableau 8 : répartition des ménages enquêtés selon le cheptel

	En survie (N = 67)	Précaires (N = 101)	Aisés (N = 42)
Chèvres	13,4 %	21,8 %	31 %
Porcs	17,9 %	20,7 %	64,2 %
Volaille	68,7 %	57,5 %	4,8 %
Total	100 %	100 %	100 %

4.3. Des actions collectives peu nombreuses

L'idée d'une action collective a été mise en exergue afin d'observer dans quelle mesure une telle démarche peut prévenir ou atténuer les risques au niveau individuel et collectif. Cependant, tous les responsables de structures rencontrés attestent que le fonctionnement d'un groupe devient de plus en plus difficile compte tenu du manque de membres. En effet, pour certains maraîchers, les expériences passées, entachées par une mauvaise gestion, ont provoqué une certaine méfiance et une résistance de leur part à adhérer aux structures associatives. La réticence est telle que bon nombre de producteurs ne veulent plus entendre parler d'une quelconque organisation. Et pourtant, la plupart des sites sont localisés sur des terrains accidentés qui nécessitent d'être entretenus régulièrement par toute la communauté. Ainsi, dans les sites où les associations subsistent encore, les membres se mobilisent pour mener des actions collectives afin de prévenir ou d'éviter les risques d'érosion et d'ensablement. Par ailleurs, lorsqu'il s'agit de mener une action contre la pression foncière, qui bénéficierait à tous, les non-membres ne participent jamais.

Les structures ci-après ont pu être identifiées lors de nos enquêtes en 2014 dans les sites cibles : AJJLK (Association des jeunes Jardiniers de la Lukaya-Kimwenza), COOPMALI (Coopérative des Maraîchers de Lemba Imbu), APEREM (Association pour la production rizicole et maraîchère), ZAMBA (Association des maraîchers), COOPACEK (Coopérative agricole du Centre de Kimbanseke)/CECOMAF (Centre de Commercialisation des Produits maraîchers et fruitiers), UGMK (Union des Groupements de Maraîchers de Kimwenza) et APDFM (Action pour le Développement des Femmes maraîchères). Les sites de la Funa et de Loma ne comptent toutefois aucune organisation. Notre enquête révèle que 20,9 % de la catégorie des individus en survie sont membres d'une association, tandis que 19,8 % des précaires, et 50 % des ménages aisés y adhèrent. On constate ainsi que le taux d'adhésion aux organisations est relativement faible chez les plus pauvres.

Si le manque de confiance est la première raison qu'invoquent les maraîchers pour justifier leur choix de n'adhérer à aucune structure associative,

le paiement de droits d'adhésion achève de les dissuader. Toutes les structures d'intérêt collectif demandent, en effet, un droit d'adhésion. À titre d'exemple, la COOMALI et la COOPACEK (CECOMAF) demandent 15 dollars par an à tous ses membres. Or tout le monde n'a pas la possibilité de s'acquitter de cette somme. En outre, les maraîchers sont convaincus que les responsables des structures font des projets en leur nom sans qu'eux-mêmes puissent en tirer parti.

4.4. La faiblesse de l'appui extérieur

À l'exception des sites de la Funa, Loma et Zamba, tous les autres sites ont bénéficié d'un appui extérieur dans le passé. Ainsi, certains maraîchers du site de Kimwenza ont bénéficié, par l'intermédiaire de l'UGMK, d'un appui financier d'AGRISUD International entre 2005 et 2008.

Depuis 2005, AGRISUD International a effectivement mis en œuvre un programme d'appui au développement agricole périurbain (PADAP). Ce programme a été mené jusque fin 2008 dans la zone de Kimwenza, en collaboration avec les maraîchers, qui ont été appuyés respectivement par la Coopération française et par l'Union européenne. Quelques associations maraîchères ont été cofinancées et soutenues par : AGRISUD, la fondation PHITRUST, les Caisses d'Épargne Aquitaine Poitou-Charente (CEAPC) et l'association « Toit de la grande Arche ». Deux partenaires principaux ont été associés à l'action : FOLECO (Fédération des ONG laïques à Caractère économique du Congo) et AGRIDEV (ONG du Congo Brazzaville) (AGRISUD 2008). De 2013 à 2015, le site de Kimwenza a également bénéficié d'un appui financier du Programme de Microfinancement du Fonds pour l'Environnement mondial (PMF/FEM) chapeauté par le PNUD. Ce projet d'essai visait à transformer la fiente liquide en compost.

Les maraîchers de Tshuenge ont, quant à eux, bénéficié d'une formation technique ainsi que de l'intervention de l'ACF pour l'acquisition d'équipement agricole en 2001. « Nous avons essayé d'écrire pour renouveler le projet, mais la réponse a été négative. Ses actions sont plus tournées vers les collectivités touchées par le conflit dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu », déclarait le président du site de Tshuenge (mars 2014).

On constate ainsi, au niveau local, que les actions entreprises avec l'appui des ONG, peinent à s'inscrire dans la durée après le départ de celles-ci. La notion de la capitalisation des connaissances acquises n'est pas encore intériorisée par les bénéficiaires. Les boutiques mises en place par les ONG internationales se transforment d'ailleurs, en raison d'une mauvaise gestion, en coquilles vides lorsque le projet prend fin. La méfiance à cause de la mauvaise gestion et la démotivation semblent ainsi primer sur toute tentative d'amélioration de la situation.

5. Comment affronter la menace foncière ?

5.1. Les incertitudes du statut foncier

Il existe trois types de statuts fonciers dans les sites maraîchers de Kinshasa : le statut de propriétaire, celui de locataire et celui d'ayant droit⁵. Les propriétaires sont ceux qui ont hérité de la terre de leurs grands-parents, parents ou qui font partie de la famille des chefs coutumiers. Certains propriétaires ont toutefois acheté une portion de terre au chef coutumier. Dans les sites Mbanza-Ngungu, seuls le statut d'ayant droit coutumier et celui de locataire se rencontrent.

Tableau 9 : statuts fonciers vis-à-vis de l'exploitation maraîchère

	En survie (N = 76)	Précaires (N = 101)	Aisés (N = 42)
Ayant droit	10,5 %	8 %	-
Titre de propriété légal	12,3 %	20,6 %	19 %
Locataire	77,2 %	71,4 %	81 %
Total	100 %	100 %	100 %

Les ayants droit des deux premières catégories présentées dans le tableau ci-dessus ont hérité de la terre laissée par leurs parents ou leurs grands-parents. Malheureusement, aucun ne dispose d'un titre de propriété parmi ceux qui déclarent avoir le titre de propriété légale. En conclusion, il semble que le statut de locataire ne donne aucune certitude quant à la durabilité de l'activité maraîchère, quelle que soit la catégorie sociale des producteurs.

5.2. L'ampleur des menaces foncières à Kinshasa

La question foncière révèle les nombreuses contraintes rencontrées par l'agriculture urbaine et périurbaine en RDC. Par ailleurs, force est de constater la rapidité avec laquelle la menace foncière évolue dans la ville de Kinshasa. Les enquêtes que nous avons effectuées en 2005 avaient démontré que le site de Bandalungwa subissait la pression foncière la plus importante. Ce site a d'ailleurs été transformé en quartier résidentiel depuis quelques années. Actuellement, presque tous les sites sont menacés. Si le site de Kimwenza était auparavant le plus sécurisant, il est à présent en

⁵ Les ayants droit du chef coutumier sont des membres de sa famille qui pratiquent aussi l'activité maraîchère.

voie de disparition, le chef coutumier ayant cédé plusieurs hectares aux concessionnaires et aux Libanais. Jacmain et Rosillon déclarent à ce propos :

« Les chefs coutumiers cèdent, sous la pression d’investisseurs privés soucieux de développer leurs activités, des terres ancestrales occupées par une communauté d’usagers. C’est le cas des maraîchers obligés de libérer les parcelles pour permettre l’extension d’un site d’exploitation de carrière. Ce patrimoine foncier traditionnel est aussi dilapidé en faveur de concessionnaires qui acquièrent parfois plusieurs centaines d’hectares, immobilisant ainsi une ressource de plus en rare, sans la mettre en valeur et aux dépens des communautés locales qui voient dépossédés leurs espaces de vie et de travail » (Jacmain & Rosillon 2015 : 113).

Tableau 10 : répartition des enquêtés selon les menaces foncières

	En survie (N = 76)	Précaires (N = 101)	Aisés (N = 42)
Conflit avec le chef coutumier	16,5 %	9,9 %	7,1 %
Expulsion	71,6 %	81,2 %	52,4 %
Conflit de limites	11,9 %	8,9 %	40,5 %
Total	100 %	100 %	100 %

Les résultats présentés dans le tableau 10 nous permettent de constater, notamment, que toutes les catégories sociales connaissent des conflits de limites. Ces conflits ont lieu lorsque les limites d’une parcelle empiètent sur celles du terrain voisin. Les conflits de limites sont très prononcés à Mbanza-Ngungu, et particulièrement dans le site de Zamba, situé juste à côté d’un camp militaire.

En conclusion, ces différentes menaces semblent hypothéquer l’avenir de l’activité maraîchère dans les sites enquêtés. Selon Trefon (2015), les appropriations massives de terres fragilisent les droits aux ressources des populations et, en conséquence, leurs moyens d’existence ainsi que la sécurité alimentaire du pays.

5.3. Stratégies et appuis face à la menace foncière

La pression foncière prend de l’ampleur dans les sites de Kimwenza, de Lemba Imbu, de CECOMAF et de Tshuenge. Par ailleurs, le site de la Funa, qui exploite des terres marginales (inondables, inconstructibles, non fertiles), est lui exempté de spoliation car il n’intéresse personne.

Les maraîchers de Tshuenge, exposés à la menace foncière, tentent de s’organiser pour plaider leur cause auprès des institutions en charge de la question foncière. Sous l’impulsion du président du site, en qui les producteurs ont pleinement confiance, ils ont entrepris, en 2014, des actions pour

se prémunir des menaces des chefs coutumiers. Les stratégies auxquelles ils ont eu recours sont davantage collectives. Dans un premier temps, ils se sont adressés aux ministères des Affaires foncières et de l'Agriculture. Ils ont ensuite, par l'intermédiaire d'émissions diffusées à la télévision, révélé au grand jour la vente abusive des terres par les chefs coutumiers. Toutefois, comme le font remarquer Wagemakers *et al.*, « lorsque des conflits éclatent et que la terre d'un maraîcher (ou d'un certain nombre de maraîchers) est prise, les maraîchers qui ont les moyens peuvent aussi essayer de porter l'affaire devant la justice. Pourtant, ces cas ne constituent généralement pas des réussites » (Wagemakers *et al.* 2010 : 21).

L'activité maraîchère demeure une source de revenu primordiale pour les ménages qui la pratiquent. Les données résultant des enquêtes que nous avons menées en 2014 nous ont permis d'identifier trois catégories de ménages en fonction des revenus des producteurs. Il s'avère que les ménages en situation de survie et ceux dans la précarité sont particulièrement vulnérables. Les ménages dits « aisés » ne mènent toutefois pas une vie de tout repos et tentent de faire face à l'adversité en développant diverses stratégies. Malheureusement, certaines stratégies ne sont pas adaptées et peuvent facilement rendre les maraîchers qui les ont adoptées plus vulnérables encore. Par exemple, la réduction de la ration de nourriture des adultes et la vente des biens se révèlent plus néfaste que bénéfique à la survie des ménages. Par ailleurs, l'insécurité foncière dont sont victimes les producteurs rend l'avenir du secteur maraîcher encore plus incertain. Les terres que les maraîchers exploitent sont vendues abusivement par les ayants droit, les chefs coutumiers et le ministère des Affaires foncières. Force est de constater que ceux qui se disent propriétaires ne disposent pourtant d'aucun titre de propriété. De ce fait, toutes ces contraintes empêchent les producteurs du secteur maraîcher d'améliorer leurs conditions de vie.

Conclusion

Au terme de notre étude, l'activité maraîchère nous apparaît menacée à plus d'un titre. Les conditions dans lesquelles les producteurs exercent cette activité, les risques liés à la production et à la commercialisation, les problèmes personnels, et la menace foncière auxquels ces derniers sont confrontés suscitent des questionnements sur leurs moyens de subsistance et sur l'avenir de la profession.

En outre, l'expulsion des maraîchers de certains sites, les conflits de limites entre les exploitants, ainsi que les différends opposant les chefs coutumiers et les maraîchers constituent autant de menaces qui fragilisent l'activité maraîchère en zones urbaines et périurbaines, à Kinshasa et à Mbanza-Ngungu.

Les causes de la spoliation des terres sont multiples. Il s'agit premièrement de ventes abusives par les chefs coutumiers, en complicité avec les

membres de leur famille. Les terres suscitent également la convoitise des riches, qui achètent de grandes concessions pour y installer diverses activités (parcs de loisirs, fermes...). Les expatriés négocient à leur tour auprès des chefs coutumiers pour acquérir de grandes concessions afin d'y implanter des fermes industrielles. De plus, l'urbanisation accrue incite les personnes, et notamment les plus vulnérables, à construire de petites cases pour s'abriter n'importe où, quel que soit l'emplacement. Toutes ces raisons conduisent à la spoliation croissante des terres dans les sites maraîchers de Kinshasa. Par là-même, les conditions de vie se dégradent encore davantage.

Bibliographie

- ACF. 2009. « Évaluation de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence ». Guide pratique pour le terrain.
- AGRISUD. 2008. Mémento du maraîcher en RDC.
- Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest. 2012. *Rapport annuel*. Dakar.
- Banque mondiale. 2001. *Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001 : combattre la pauvreté*. Paris : Éditions Eska.
- Carpenter, S., Slater, R. & Mallett, R. 2012. « Social protection and basic services in fragile and conflict-affected situations ». *Secure Livelihoods Research Consortium*, Working Paper 8.
- Chambers, R. & Conway, G. 1991. « Sustainable rural livelihoods: Practical concepts for the 21st century ». Working Paper 296. Brighton : IDS.
- Dercon, S. 2005. *Vulnerability: A Micro Perspective*. Oxford : Oxford University Press.
- Ellis, F. & Wlodehama, T. 2005. « Ethiopia participatory poverty assessment 2004-2005 ». Ministry of Finance and Economic Development, Development Planning and Research Department.
- FAO. 2006. « L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2006. Éradiquer la faim dans le monde – Bilan 10 ans après le Sommet mondial de l'Alimentation ».
- FAO. 2003. « Manuel de référence de l'épargne collective ».
- Heijmans, A. (dir.). 2012. *Reaching Resilience. Manuel Resilience 2.0 pour les acteurs de l'aide et les décideurs dans les domaines de la réduction des risques de catastrophe*. Wageningen : Wageningen University & Research.
- Jacmain, C. & Rosillon, F. 2015. « Un contrat de rivière en zone périurbaine, la rivière Lukaya ». In J. Bogaert & J.-M. Halleux (éd.), *Territoires périurbains : développement, enjeux et perspectives dans les pays du Sud*. Gembloux : Les Presses agronomiques de Gembloux, pp. 107-116.
- Kinkela, S. 2001. *L'apport du maraîchage dans la lutte contre l'insécurité alimentaire à Kinshasa : production, consommation et survie*. Paris : L'Harmattan.
- Kuepie, M. 2004. « Revenu du chef de ménage et stratégies de survie des ménages pauvres : une comparaison Dakar/Bamako ». *African Population Studies*, supplément A du vol. 19.

- Lallau, B. 2007 (mars). « Capacités et gestion de l'incertitude. Essai sur les stratégies des maraîchers de Kinshasa ». *Journal of Human Development* 8 (1) : 153-173.
- Lallau, B. 2008. « Les agriculteurs africains : entre vulnérabilité et résilience. Pour une approche par les capacités de la gestion des risques ». *Revue française de Socio-Économie* 1 (1).
- Lallau, B. & Droy, I. 2014. « Qu'est-ce qu'un ménage résilient ? Concepts, méthodes, illustrations » ? In : Châtaigner, J.-M. *Fragilités et résilience, les nouvelles frontières de la mondialisation*. Paris : Karthala, pp. 149-170.
- Lallau, B. & Dumbi, C. 2007a. « Le maraîchage de survie peut-il être durable ? Quelques enseignements de la situation kinoise (République démocratique du Congo) ». *Cahiers Agricultures* 16 (6) : 485-490.
- Lallau, B. & Dumbi, C. 2007b. « L'éthique du mayélé : les fins et les moyens de la "débrouille" dans la filière maraîchère de Kinshasa ». *Mondes en développement* 137 (1) : 67-80.
- Lebailly, Ph., Michel, B. & Ntoto M'Vubu, R.A. 2015. « Quel développement agricole pour la RDC ? » In S. Marysse & J. Omasombo (éd.), *Conjonctures congolaises 2014. Politiques, territoires et ressources naturelles : changements et continuités*. Paris/Tervuren : L'Harmattan/MRAC (coll. « Cahiers africains », n° 86), pp. 45-64.
- Life & Peace Institute. 2012. « Conflits fonciers et dynamiques de cohabitation en territoire de Kalehe ». Série des Grands Lacs.
- Mianda, G. 1996. *Femmes africaines et pouvoir; Les maraîchères de Kinshasa*. Paris : L'Harmattan.
- Olivier de Sardan, J.-P. 2011. « Aide humanitaire ou aide au développement ? La "famine" de 2005 au Niger ». *Ethnologie française* 41 : 415-425.
- OCDE. 2010. « Centre d'études sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE). Échelle d'équivalence : une adaptation empirique ».
- PAM & INS. 2008. « Analyse globale de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité ».
- Revet, S. 2011. « Penser et affronter les désastres. Un panorama des recherches en sciences sociales et des politiques internationales ». *Presses de Science, Critique internationale* 52 (3) : 157-173.
- Trefon, Th. 2004. *Ordre et désordre à Kinshasa. Réponses populaires à la faillite de l'État*. Paris/Tervuren : L'Harmattan/MRAC (coll. « Cahiers africains », n° 61-62).
- Trefon, Th. & Kabuyaya, N. 2015. « Les espaces périurbains en Afrique centrale ». In J. Bogaert & J.-M. Halleux (éd.), *Territoires périurbains. Développement, enjeux et perspectives dans les pays du Sud*. Gembloux : Les Presses agronomiques de Gembloux, pp. 34-41.
- Wagemakers Inge, W., Makangu Diki, O. & De Herdt, T. 2010. « Lutte foncière dans la ville : gouvernance de la terre agricole urbaine à Kinshasa ». In S. Marysse, F. Reyntjens & S. Vandeginste (éd.), *L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 2009/2010*. Paris : L'Harmattan, pp. 175-200.
- WFP. 2014 (janvier). « Analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité (CFSVA) ».